



L'Aéroclub Roland GARROS propose une formation au Brevet d'initiation Aéronautique (BIA) pour l'année scolaire 2024-2025. Le début des cours est fixé au 02 octobre 2024.

Le programme suit le calendrier scolaire (pas de cours durant les vacances scolaires) et comporte :

L'enseignement théorique :

L'enseignement théorique est fixé sur une base de minimum 40h de cours avec au programme :

1. Aérodynamique et mécanique du vol
2. Connaissance avion
3. Météorologie aéronautique
4. Règlementation- Sécurité- Navigation
5. Histoire de l'aéronautique et de l'espace

Epreuve facultative : Anglais (seuls les points au-dessus de 10 comptent pour l'épreuve facultative)

Les cours se déroulent à l'Aéroclub Roland Garros, Zone d'aviation Générale 97438 Sainte Marie et 3 groupes sont proposés soit le mercredi de 14h30 à 16h30 soit le samedi de 10h30 à 12h30 ou le samedi de 13h00 à 15h00

L'initiation pratique : 2 vols d'initiation au pilotage de 30 minutes

L'initiation au pilotage dans notre aéroclub a pour objectif de mettre en pratique tout ce qui a été vu pendant l'apprentissage théorique, de montrer la nécessité de rigueur, la mise en œuvre des règles de sécurité et de prudence pour préparer et réaliser un vol.

L'examen théorique se déroule fin mai et le coût total de la formation est de 450€.

Pour tout information et/ou inscription :

Tel : 0262534585

Mel : acrg@acrg.re